

Commune de

SOMBREFFE



Bimestriel officiel d'informations communales

189 | Avril 2026



page 5

Frelons asiatiques :
des pièges sélectifs
pour les Sombreffois

page 12

Restauration d'un
témoin du passé
ferroviaire sombreffois

Page 14

Conférence : la sécurité
du jeune enfant



Rue Lucien Ponlot, 45 - 5140 Ligny
Tel : **071/88.60.00** - Fax : **071/88.62.63**
info@chassis-delfosse.be
www.chassis-delfosse.be

PVC - BOIS - ALU



Benoît DIERGE - Audicien

- *Appareils discrets et performants*
- *Essais sans engagement*
- *Réglage et nettoyage de votre appareil*



Rue Joseph Marvel, 22 - 5032 Corroy-le-Château

sur rendez-vous : 0473/89 25 81



www.audibilis.be • info@audibilis.be



infi-coulon
Coulon Gérald

Soins infirmiers à domicile
de qualité, prestés 7j/7

Prise de sang, Sombrefe et entités

0494 620 984

coulon_gerald@hotmail.com

www.infi-coulon.be



CARPENTIER JARDINS

Rue de Boignée, 1
5140 Tongrinne

**Création et entretien, plantation, taille, élagage,
abattage, tonte, pavage, pose de clôture...**

Devis gratuit

071/88.96.38

0496/48.39.60

carpentierjardins@hotmail.com

www.carpentierjardins.be

CTCréation

Entreprise de pavage

**-Klinkers
-Parking
-Terrassement
-Soutènement**

GSM 0476 21 84 66
www.ct-creation.be



Find us on
facebook.

CT Création

Regifo
Edition



Votre pub ici?

CONTACTEZ-NOUS AU 071/740137

info@regifo.be - www.regifo.be

Edito	3
Le Conseil communal	4
Actualités communales	4
Informations aux citoyens	6
Les services communaux	9
Service Affaires générales	10
Service Secrétariat général	11
Service Cadre de vie	11
Service Cohésion sociale	13
Service Population - Etat civil	18
Le CPAS de Sombreffe	18
Economie locale	20
Tourisme	20
Nos enfants	21
L'avis des groupes politiques	24
Expressions citoyennes	25
La vie des associations	26
Agenda des activités	30



Mesdames, Messieurs, Chers concitoyens,

Avec le retour du printemps, c'est toute notre commune qui semble reprendre vie. Les jours s'allongent, la nature s'éveille, et avec elle renaît cette énergie collective qui fait la richesse de Sombreffe.

Cette saison nous invite d'abord à prendre soin de notre environnement. Face à la progression du frelon asiatique, notre commune agit concrètement, en collaboration avec les apiculteurs locaux. La mise à disposition de pièges sélectifs pour les citoyens s'inscrit dans une démarche collective indispensable pour préserver la biodiversité. Comprendre cet enjeu, notamment à travers les informations pratiques proposées dans ce bulletin, c'est déjà participer à la solution.

Le printemps, c'est aussi le temps du souvenir. En mai, nous aurons l'occasion de nous rassembler pour honorer celles et ceux qui ont traversé les épreuves de la guerre. La soirée « Paroles et souvenirs » et la cérémonie des écoles seront des moments forts auxquels vous êtes tous et toutes conviés.

Notre patrimoine, lui aussi, fait peau neuve. La restauration récente de la jauge de chargement près de l'ancienne gare de Sombreffe témoigne de notre volonté de préserver les traces du passé tout en les rendant accessibles à tous. Ce site, devenu un petit musée ferroviaire à ciel ouvert, illustre parfaitement le lien entre mémoire et valorisation du territoire.

Mais le printemps à Sombreffe, c'est également une effervescence culturelle et associative remarquable. Des événements comme la « Balade du fil », l'exposition des ateliers créatifs de Samaravia ou encore la brocante de Sombreffe du 25 avril sont autant d'occasions de rencontres, de découvertes et de convivialité.

Cette dynamique bouillonnante s'est encore illustrée début février lors de la remise des chèques qui a clôturé les festivités solidaires de décembre, avec près de 5.000 € redistribués entre associations. Une belle démonstration de générosité et de coopération !

Parallèlement, Sombreffe continue d'accompagner chacun dans son quotidien : ateliers numériques de notre EPN pour tous les âges, stages à thème proposés par la PISQ et OXYjeunes pour les jeunes pendant les vacances de printemps, conférence pour les familles, ou encore appel à engagement citoyen comme celui du Conseil Consultatif Communal des Aînés. Autant d'initiatives qui renforcent le vivre-ensemble et permettent à chacun de trouver sa place.

Enfin, n'oublions pas que derrière ce renouveau printanier, certaines situations restent plus fragiles. Les services du CPAS sont là pour accompagner celles et ceux qui en ont besoin. Oser en parler, c'est déjà avancer.

À toutes et tous, le Collège communal souhaite un printemps lumineux !

Le Collège communal



Commune de Sombreffe - Officiel



Administration communale de Sombreffe



www.sombreffe.be



Le Conseil communal

Tout habitant de la Commune peut recevoir, sur simple demande à l'Administration communale, les dates des réunions du Conseil communal ainsi qu'une copie de l'ordre du jour.

Le procès-verbal approuvé des séances est également téléchargeable sur <https://www.sombreffe.be/ma-commune/vie-politique/conseil-communal/proces-verbaux-du-conseil>. Les projets de décisions et les décisions inscrits à l'ordre du jour des séances publiques des conseils communaux sont consultables sur www.deliberations.be/sombreffe.

Contact : Secrétariat général – ☎ 071/117.001 – ✉ secretariat.general@sombreffe.be.



CONSEIL COMMUNAL DU 15 DÉCEMBRE 2025

Le Conseil communal, en sa séance du **15 décembre 2025**, a décidé :

- D'approuver le **budget** du service ordinaire et extraordinaire du **CPAS** de l'exercice 2026
- D'approuver la modification du **cadre du personnel** du CPAS
- De fixer le montant de la **dotation communale à la Zone de secours « Val de Sambre »** à 399.584,14 € pour l'année 2026
- D'approuver le **budget** du service ordinaire et extraordinaire de la **Commune** de l'exercice 2026
- D'approuver les résolutions inscrites à l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires du 16 décembre 2025 pour le **BEP Bureau économique**, le **BEP Expansion économique**, le **BEP Environnement** et du 18 décembre 2025 pour **IDEFIN**
- De rectifier le budget 2026 pour l'exercice 2026 de la **Fabrique d'église de Ligny**
- D'octroyer un subside de 500 € à l'asbl « **1er Régiment des Chasseurs à pied de la Garde Impériale de Ligny** » et à l'asbl « **Les Sentiers Sombreffois** »

- D'approuver la convention avec l'asbl **OXYjeunes**, conclue pour la période du 1er janvier 2026 au 31 décembre 2031, dans le cadre de l'organisation de centres de vacances
- D'approuver le **Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)** et la fiche d'inscription pour les **stages à la PISQ**
- D'approuver le nouveau **Règlement d'Ordre Intérieur (ROI)** du **Conseil Communal des Enfants**
- D'approuver le projet d'acte proposé par le Comité d'acquisition relatif à un **terrain situé à Moignelée**
- De prendre acte de l'acte de cession gratuite à la Commune de la **Chapelle aux canadas** à Tongrinne signé par le Comité d'acquisition
- De créer un **emplacement PMR** devant le n° 8 de la rue Tienne de Mont à Sombreffe
- De prendre connaissance du procès-verbal de la **concertation Commune-CPAS** de la séance du 24 novembre 2025
- De répondre à la **question orale de Marc Laloux**, Conseiller communal

CONSEIL COMMUNAL DU 19 JANVIER 2026

Le Conseil communal, en sa séance du **19 janvier 2026**, a décidé :

- De prendre acte de la **démission d'Eric Van Poelvoorde** en qualité de Conseiller communal
- D'admettre **Luce Molitor** à la prestation de serment requise pour l'exercice de son mandat de **Conseillère communale** et de l'installer en qualité de Conseillère communale
- D'arrêter le **tableau de préséance**
- De prendre acte de la modification de la composition du groupe politique **Osons Ensemble**
- D'approuver l'engagement d'une procédure pour la phase 1 de l'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de la réalisation d'une réflexion globale des **édifices du culte** sur le territoire de Sombreffe
- De prendre acte du rapport annuel sur les **subventions octroyées durant l'année 2025**
- D'approuver la convention pour la **collecte des textiles ménagers** avec l'asbl TERRE
- De créer un **emplacement PMR** devant le n° 20 de la rue du Grand Cortil à Ligny
- De répondre à la **question orale de Marc Laloux**, Conseiller communal



Actualités communales

FRELONS ASIATIQUES : DES PIÈGES SÉLECTIFS POUR LES CITOYENS

Afin de lutter plus efficacement contre la propagation du frelon asiatique sur son territoire, la Commune de Sombreffe a mis en place une collaboration avec les apiculteurs locaux.

Dans ce cadre, des **pièges sélectifs** sont mis à disposition des citoyens sombreffois. Leur distribution est assurée par des apiculteurs référents de la commune.

Ces apiculteurs jouent un rôle de relais auprès des habitants intéressés : ils remettent les pièges, expliquent comment les positionner correctement et encadrent leur utilisation afin d'éviter tout impact négatif sur les autres insectes.

Important ! Les pièges sont destinés exclusivement aux citoyens sombreffois et sont distribués à raison d'un piège maximum par ménage, dans la limite des stocks disponibles.

Si vous souhaitez recevoir un piège ainsi que des conseils pour son installation et son utilisation, nous vous invitons à prendre contact avec l'un des apiculteurs référents dès que les pièges sont disponibles, afin de convenir d'un rendez-vous :

- M. Dehant (Boignée) : 0470/22.80.48
- M. Lequeux (Sombreffe) : 0496/30.95.42
- M. Roulet (Boignée) : 0476/84.37.10 ou 0475/41.99.97
- M. et Mme Misson (Ligny) : 0495/70.00.45 ou 0496/06.37.87
- M. Swalus (Tongrinne) : 0476/75.82.52
- M. Ruchenne (Sombreffe) : 0494/91.07.34

Cette collaboration entre la Commune, les apiculteurs et les citoyens permet d'agir concrètement contre le frelon asiatique tout en respectant la biodiversité.

Restez connecté !

Pour savoir quand les pièges seront disponibles, rendez-vous sur notre page Facebook (Commune de Sombreffe-Officiel) ou notre site Internet (www.sombreffe.be).



©Christels (Pixabay)

Plus d'infos : Service Environnement – ☎ 071/117.008 – ✉ environnement@sombreffe.be

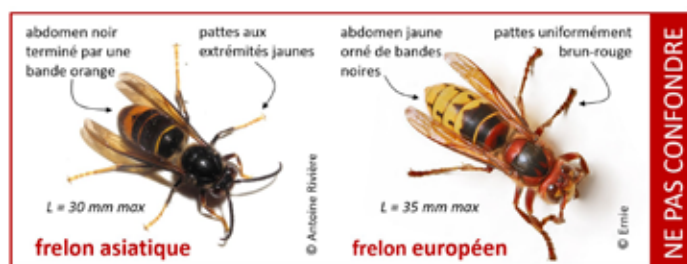
LE FRELON ASIATIQUE EN 5 QUESTIONS

1. A quoi ressemble un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique est un insecte exotique envahissant de la famille des guêpes, originaire d'Extrême-Orient. Introduit accidentellement près de Bordeaux en 2004, il progresse vers le nord au rythme moyen de 60 km par an. Le premier nid a été détecté en Wallonie en 2016. Depuis lors, sa progression se poursuit sur tout le territoire.

Il n'est pas toujours évident de distinguer le frelon asiatique des autres insectes.

Le frelon asiatique peut atteindre une taille de **30 mm (plus grand qu'une guêpe et légèrement plus petit que le frelon européen)**. Sa tête est orange avec un front noir. Son thorax est entièrement brun/noir et l'abdomen est composé de segments abdominaux bruns bordés d'une fine bande jaune avec un seul segment jaune orangé. Ses pattes sont jaunes à leur extrémité.



2. Comment reconnaître un nid de frelons asiatiques ?

Les frelons asiatiques produisent **deux nids**.

Au printemps (mars-avril), la colonie forme un **nid primaire** de la taille d'une orange. Il peut se trouver dans un endroit abrité (sous une corniche, dans un nichoir, dans un garage, dans une grange, ...). Il est très semblable au nid de la guêpe ou du frelon européen.

En se développant, vers le mois de juin, la colonie a ensuite besoin de plus d'espace et le nid primaire est abandonné pour un nid secondaire.

Le **nid secondaire** est un nid plus grand (de 40 cm à 120 cm de haut) présent de juin à octobre et situé très souvent en hauteur dans les arbres. Il peut également se trouver à hauteur

d'homme, dans les haies, les murs, les toitures, ... L'ouverture est latérale et la forme est arrondie.

Ce nid secondaire est déserté fin de l'automne début de l'hiver, puis définitivement délaissé. Il n'est jamais réutilisé d'une année à l'autre.

Seules les jeunes reines survivent à la période hivernale.

Bon à savoir ! Le nid des frelons européens est plus allongé et présente un large trou d'entrée situé en-dessous. Sa taille est plus modeste. Il est souvent construit dans un hangar, un grenier ou un arbre creux.



©Luc (Flickr)

3. Le frelon asiatique est-il dangereux ?

Le frelon asiatique peut représenter une menace pour la **santé publique** mais également pour l'**apiculture** et la **biodiversité**.

Menace pour la santé publique

Le frelon est **peu agressif** envers l'homme lorsqu'il est en solitaire. Il devient dangereux s'il sent son nid menacé (par exemple, si l'homme pose son pied ou sa main dessus ou s'il se promène à proximité du nid (ne pas s'approcher à moins de 5 mètres du nid)). Dans ce cas, tous les occupants du nid (qui peuvent se compter par centaines) attaquent en même temps. Cette **attaque massive** peut alors constituer un danger pour l'homme du fait du grand nombre de piqûres et de la projection possible de venin au visage.

En cas de piqure unique, excepté pour les personnes allergiques, son venin est moins virulent que celui de l'abeille mais la piqure est plus douloureuse car le dard plus long est enfoncé profondément.

Ce sont les **nids à hauteur d'homme** qui présentent le danger le plus grand. Avec les **nids hors de portée (en hauteur dans les arbres, par exemple)**, les attaques sont jugées improbables.

De même, les **nids détectés durant l'hiver** sont sans danger car ils ne contiennent plus que des insectes morts, parfois accompagnés de quelques fondatrices en diapause très engourdis par le froid.

Menace pour l'apiculture

Contrairement aux frelons européens qui coexistent depuis longtemps avec les abeilles, les frelons asiatiques **capturent des abeilles** et autres insectes non nuisibles pour nourrir leur couvain. Leur forte prédation sur les abeilles, surtout en fin d'été, nuit de plus en plus à l'apiculture.

Mais c'est surtout le **stress** qu'ils provoquent auprès des colonies d'abeilles qui pose le plus de problème car il s'accompagne d'une diminution des réserves de miel et d'un affaiblissement des colonies.

Menace pour la biodiversité

L'image du frelon asiatique attendant la sortie des abeilles mellifères des ruches est bien connue. Elle ne représente pourtant pas l'étendue de son impact. En effet, d'autres insectes (diptères notamment) sont également victimes du frelon, ce qui représente un réel danger pour la pollinisation des fleurs et la biodiversité au sens large.

4. Quel comportement adopter en présence d'un frelon asiatique ?

Si vous remarquez un frelon asiatique, il vaut mieux **le laisser tranquille** : il fuit la présence de l'homme.

Si vous repérez un nid, ne vous approchez pas à moins de 5 mètres et, si possible, délimitez un **périmètre de protection** afin d'empêcher quiconque d'en approcher.

5. Qui pouvez-vous contacter pour la neutralisation d'un nid de frelons asiatiques ?

Tous les nids de frelons asiatiques ne doivent pas systématiquement être neutralisés. Seuls ceux présentant un risque pour la sécurité des personnes (nids à hauteur d'homme) ou menaçant directement un rucher doivent être détruits. Par ailleurs, les nids doivent idéalement être neutralisés avant les premières gelées.

Les pompiers de la Zone de secours Val de Sambre (compétente, entre autres, pour la Commune de Sombreffe) peuvent procéder **gratuitement** à la destruction des nids de frelons asiatiques. N'hésitez pas à les contacter, dès l'apparition d'un **nid primaire**.

Pour ce faire, rendez-vous sur le site web :

<https://zonevaldesambre.be>. Cliquez sur le bouton « **Nids de frelons** » et remplissez le formulaire.



À la suite de l'envoi du formulaire, vous recevrez un SMS avec un code de confirmation sur votre GSM. Par la suite, un agent de la zone vous contactera pour confirmer l'heure de passage du service de secours.

S'il n'est pas possible pour vous d'introduire la demande via le formulaire en ligne, vous pouvez contacter le dispatching des pompiers au 071/121.425.

Plus d'infos et sources : <https://zonevaldesambre.be> - <http://biodiversite.wallonie.be> - <https://www.cari.be>



Informations aux citoyens

COLLECTE DE VÉLOS DANS VOTRE RECYPARC DE SOMBREFFE

Le samedi 18 avril de 9h à 17h, BEP Environnement, en collaboration avec les autres intercommunales de gestion des déchets en Wallonie, organise une collecte de vélos dans les recyparcs, dont celui de Sombreffe !

Car prolonger la durée de vie d'un objet ou le donner, c'est éviter qu'il ne devienne un déchet.

Offrez une 2ème vie à votre vélo

BEP Environnement invite les habitants à déposer, dans les 33 recyparcs de la Province de Namur (et Héron), des vélos dont ils n'ont plus utilisé mais qui **peuvent encore servir à d'autres**. Ces vélos seront remis à de nombreux partenaires récupérateurs : ateliers vélos locaux, CPAS, entreprises de formation par le travail, services communaux, « ressourceries », autres associations locales,

...



Quels vélos rapporter au recyparc ?

La collecte dans les recyparcs vise **tout type de vélos** (VTT, vélo de course, vélo de ville), de toute taille. Les vélos doivent être dans le meilleur état possible. Ceux qui sont trop abîmés seront utilisés sous forme de pièces détachées !

Un geste environnemental et social

Participer à cette action citoyenne, c'est poser un **geste tant au niveau de l'environnement** (mise en avant du principe de réutilisation) **qu'en faveur de l'économie sociale** (réinsertion de jeunes via la réparation des vélos collectés).

A vous de jouer ! Rendez-vous le samedi 18 avril de 9h à 17h dans le recyparc de Sombreffe avec un vélo en bon état !

LA ZONE DE SECOURS VAL DE SAMBRE VOUS INFORME



Nettoyage de printemps : une opportunité pour renforcer votre sécurité !

Le printemps est souvent synonyme de renouveau, de nettoyage et de tri. C'est aussi l'occasion idéale de faire un état des lieux des points d'attention afin de garantir votre sécurité.

Voici quelques recommandations :

- Vérifiez vos détecteurs de fumée : contrôlez les piles, la date de péremption et effectuez des tests sonores. Remplacez-les si nécessaire.
- Contrôlez les extincteurs de votre maison ainsi que celui de votre véhicule.
- Dégagez les issues (issues de secours, portes de sortie, etc.) et vérifiez qu'elles s'ouvrent correctement (serrures, verrous, etc.).
- Triez et déposez dans un recyparc (déchèterie) les flacons et bidons contenant des combustibles (essence, solvants, etc.), ainsi que les produits ménagers périmés ou détériorés.
- Jetez les atomiseurs dont la date de péremption est dépassée.
- Veillez à ranger les produits dangereux, inflammables et/ou toxiques hors de portée des enfants.
- Inspectez les prises et multiprises de votre habitation ainsi que celles des annexes autour de votre maison (garage, remise, hangar, etc.).



©Rimmabondarenko (Canva)

Dépoussiérez-les afin d'éviter tout risque de surchauffe. Si vos prises ou multiprises chauffent ou vous semblent défectueuses, débarrassez-vous-en et déposez-les dans un recyparc.

- Passez en revue l'état de vos outils tranchants, vérifiez leur bon maintien et jetez ceux qui ne sont plus sûrs à utiliser. Rangez les autres hors de portée des enfants.

Le tour est joué ! Il ne vous reste plus qu'à profiter pleinement du printemps !

L'ONE VOUS INFORME

Consultations ONE pour les enfants

Vous êtes enceinte ? Vous êtes à la maternité, avec bébé ? Vous rentrez à la maison ?

Grâce au **Programme Naître et Grandir**, l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est à vos côtés pour vous soutenir dans votre rôle de parent, en vous proposant un service médical préventif lors de ses consultations.

Les consultations pour enfants de l'Office de la Naissance et de l'Enfance constituent un relais indispensable de médecine préventive et sociale en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Gratuites, ces consultations ont pour but de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans, et non de soigner les enfants malades. L'objectif d'un tel suivi préventif est de s'assurer que le développement global de l'enfant se déroule de manière harmonieuse.

A Sombreffe : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, le 1er vendredi du mois de 14h à 16h et les autres vendredis (à l'exception du 2ème) de 13h à 15h, dans le local de l'ONE situé rue Gustave Fiévet, 26 à Sombreffe.

Des places de parking sont disponibles pour les parents à l'arrière du bâtiment de l'Académie !

A Ligny : Consultation des enfants par le Docteur Schauwers, le 2ème mercredi du mois de 13h30 à 15h, dans les bureaux de l'ONE installés à la Maison Multiservices de Ligny située rue Haute, 5.

Attention !

Les consultations ont lieu uniquement sur rendez-vous auprès d'Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents).



Contact : Elise Hemptinne (Partenaire Enfants Parents) – ☎ 0499/99.80.05

ET VOTRE SANTÉ, ELLE PASSE AUSSI LE CONTRÔLE TECHNIQUE ?



Problèmes de vision, troubles de l'attention, anomalies graves du sommeil, épilepsie...

Certains problèmes de santé peuvent affecter la capacité à conduire en toute sécurité. C'est pourquoi la loi impose des normes médicales minimales pour pouvoir

prendre le volant.

Avec sa nouvelle campagne de sensibilisation, l'AWSR attire l'attention des conducteurs sur l'impact que l'état de santé peut avoir sur la conduite et les invite à effectuer un contrôle chez leur médecin en cas de doute. Elle rappelle également les obligations légales liées à la santé au volant.

Que dit la loi ?

Lorsque vous avez obtenu ou renouvelé votre permis de conduire, vous avez signé une déclaration sur l'honneur attestant que vous n'êtes pas atteint d'un problème de santé incompatible avec la conduite.

Cette responsabilité concerne notamment :

- **vos aptitudes physiques** (vous n'avez pas ou n'avez jamais eu de pertes de conscience brutales, disposez de l'usage

normal de vos membres et articulations, n'êtes pas traité pour une affection au cœur...);

- **vos aptitudes psychiques** (démence, trouble de santé mentale...);
- **vos capacités visuelles** (vous n'êtes pas ou n'avez pas été traité pour une maladie visuelle et ne souffrez pas d'un défaut du champ visuel...).

Vérifier votre état de santé est donc sous votre responsabilité.

Que faire en cas de doute ?

Si vous avez un doute concernant votre aptitude à conduire, vous devez consulter votre médecin. Il peut lui-même vous délivrer une attestation d'aptitude à conduire ou vous orienter si nécessaire vers le Département d'Aptitude à la Conduite (DAC) de l'AWSR.

Qu'est-ce que le Département d'Aptitude à la Conduite ?

Le DAC est le centre agréé d'évaluation de l'aptitude à la conduite des citoyens wallons. L'équipe pluridisciplinaire, composée de médecins, neuropsychologues et d'ergothérapeutes, réalise tous les tests pour vérifier si vous pouvez conduire en toute sécurité et détermine si nécessaire les aménagements à apporter à votre poste de conduite ou à l'usage de votre permis de conduire.

UN PÉPIN À LA MAISON ? SOYEZ PLUS MALIN QUE LES RÉPARATEURS MALHONNÊTES

Une fuite d'eau, des toilettes bouchées ou une coupure de courant soudaine... Certaines réparations ne peuvent pas attendre. Mais malheureusement, tous les réparateurs ne sont pas fiables. Certains professionnels facturent des coûts excessifs, utilisent des prix « à partir de » vagues ou mettent sous pression pour accepter rapidement leur service.

C'est pourquoi le SPF Economie lance une campagne pour aider les habitants à éviter les problèmes.

Comment les réparateurs malhonnêtes vous trompent-ils ?

- Ils vous attirent en annonçant un prix bas au téléphone ou en ligne, puis ajoutent de nombreux frais une fois sur place.
- Ils ne donnent pas d'information claire sur le prix total.
- Ils vous mettent sous pression pour que vous décidiez ou payiez immédiatement.
- Ils utilisent des documents peu clairs ou des bons de travail vierges.
- Leur présence en ligne est limitée ou peu fiable.

Comment trouver un réparateur fiable ?

- Demandez des recommandations à vos amis, votre famille ou vos voisins.
- Ne contactez pas uniquement la première entreprise trouvée via un moteur de recherche.
- Vérifiez les avis en ligne et l'ancienneté du site web.
- Comparez les prix et demandez, si possible, plusieurs devis.

3 conseils en or pour vous protéger lors d'une réparation urgente

1. **Demandez toujours une estimation écrite à l'avance.**
Vous avez droit à une information claire et complète sur le prix avant le début des travaux.
2. **Renseignez-vous par téléphone sur tous les coûts.**
Informez-vous sur les frais de déplacement, le prix des pièces et ce qui est inclus.
3. **Soyez particulièrement vigilant face aux prix bas ou « à partir de ».**
« Débouchage à partir de 50 euros », le contenu de l'annonce est attractif, mais cache souvent de nombreux frais supplémentaires.

Vos droits en tant que consommateur

- Vous pouvez refuser que les travaux commencent tant que vous n'avez pas reçu un prix clair.
- Vous n'êtes pas obligé de payer immédiatement. Si vous subissez une pression, contactez la police.
- Conservez toutes les communications, devis et factures.
- Ne signez jamais de bons de travail vierges ou des documents que vous ne comprenez pas.

Vous trouverez plus d'informations et de conseils pratiques sur pepinalamaison.be





Les services communaux

COORDONNEES DES SERVICES

Accueil général

Allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe
☎ 071/117.000 – ☎ 071/827.440

✉ info@sombreffe.be - 🌐 www.sombreffe.be

📘 Commune de Sombreffe-Officiel

🏠 Administration communale de Sombreffe



Service Secrétariat général

Direction administrative – Secrétariat du Bourgmestre –
Protocole : ☎ 071/117.001

✉ secretariat.general@sombreffe.be



Service Affaires générales

- Enseignement :

☎ 071/117.002 - ✉ enseignement@sombreffe.be

- Communication :

☎ 071/117.002 - ✉ communication@sombreffe.be



Service Cadre de vie

- Urbanisme :

☎ 071/117.006 - ✉ urbanisme@sombreffe.be

- Travaux - Mobilité :

☎ 071/117.007 - ✉ travaux@sombreffe.be

- Environnement - Cimetières - Bien-être animal -
Propreté publique : ☎ 071/117.008

✉ environnement@sombreffe.be

- Opération de Développement Rural : ☎ 071/117.008



Service Population - Etat civil

- Cartes d'identité - Passeports - Permis de conduire
- Changement d'adresse - Etat civil :

☎ 071/117.009 - ✉ population-etatcivil@sombreffe.be



Service Cohésion sociale

- Location de salles et occupations du domaine public -
Sport - Plaine de jeux : ☎ 071/117.004

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Enfance/Petite enfance - Plan de cohésion -
Jumelage – Tourisme – Académie : ☎ 071/117.005

✉ cohesionsociale@sombreffe.be

- Espace Public Numérique de Ligny : ☎ 071/820.899

- Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) :

☎ 0499/699.324



Service Finances

- Recouvrement : ☎ 071/117.003

✉ recette@sombreffe.be

- Taxes : ☎ 071/117.003 - ✉ recette@sombreffe.be

- Marché hebdomadaire : ☎ 071/117.003

✉ marches.hebdomadaires@sombreffe.be

- Comptabilité : ☎ 071/117.003

✉ finances@sombreffe.be

COORDONNEES UTILES

Académie de musique-Section de Sombreffe

Rue G. Fiévet, 26 - Sombreffe ☎ 071/88.59.56
(durant les heures de cours)

Place du Jumelage - Tamines ☎ 071/77.28.21
(à partir de 14h, hors vacances scolaires)

Agence Locale pour l'Emploi et Titres-Services

Rue D. Harzée, 32 - Ligny ☎ 071/88.78.20

Centre communal de Ligny

Rue du Pirou, 8 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Maison Multiservices de Ligny

Rue Haute, 5 - Ligny ☎ 071/11.70.04
(réservation des salles)

Centre Sportif de Sombreffe (temporairement fermé)

Allée de Château-Chinon, 6 - Sombreffe ☎ 071/88.94.71
(conciergerie)

CPAS - Rue Haute, 7 - Ligny ☎ 071/49.01.10

Ecoles communales

Boignée et Ligny ☎ 071/88.77.75

Tongrinne ☎ 071/85.21.54

ACCÈS AUX SERVICES COMMUNAUX



Les services communaux (à l'exception du service Urbanisme) sont ouverts au public selon les horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h
- Mercredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30

Pour le **service Urbanisme**, les visites de plus de 10 minutes nécessitant un contact physique (ex : demande d'avis sur les projets urbanistiques, aide au remplissage de formulaires, ...) se font **uniquement** sur rendez-vous :

- par téléphone au ☎ 071/117.006
- par mail à l'adresse : ✉ urbanisme@sombreffe.be.

PERSONNEL : LA COMMUNE DE SOMBREFFE RECRUTE

Des surveillants des temps de midi (H/F/X) pour les écoles communales



Envie d'intégrer les équipes des surveillant(e)s des temps de midi au sein des écoles communales (Boignée, Ligny et Tongrinne) ? La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement.

En tant que surveillant(e) des temps de midi, vous serez chargé(e) de l'accueil, de la surveillance et de l'encadrement des

enfants de 2,5 ans à 12 ans pendant le temps de midi.

Horaire et tarif du contrat de travail

De 11h45 à 13h45 (sauf le mercredi), soit un contrat de 8h par semaine au tarif de 12 € brut de l'heure (= presque le net).

Tâches principales

- Aider et surveiller les enfants durant les repas et le temps de midi (dans la cour) ;
- Assurer la distribution des repas chauds (formation offerte pour le portionnement) ;

- Préparer/nettoyer le réfectoire avant et après les repas.

Profil

- Aimer le contact avec les enfants ;
- Disposer d'aptitudes afin de savoir gérer des groupes d'enfants jusqu'à 12 ans (une expérience probante au niveau de la gestion de groupe d'enfants - mouvement de jeunesse, plaine, ... - est un atout, tout comme un diplôme d'éducateur/trice ou de puériculteur/trice) ;
- Présenter une image positive de l'école.

Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel - ☎ 071/117.001 - ✉ rh@sombreffe.be

Des surveillants (H/F/X) de bâtiment en location sous forme de volontariat (réserve de recrutement)



La Commune de Sombreffe constitue une réserve de recrutement de surveillant(e)s de bâtiment en location sous forme de volontariat, pour réaliser des missions de surveillance dans certains bâtiments communaux mis en location.

Attention !

Le/la surveillant(e) ne peut pas déjà effectuer un bénévolat et une activité complémentaire rémunérée par la Commune de Sombreffe.

Missions

- Surveiller et garder les locaux du Centre communal de Ligny et de la Maison Multiservices de Ligny pendant les heures d'occupation ;
- Veiller au bon ordre des locaux afin d'éviter toute détérioration ;
- Signaler au personnel de maintenance toute anomalie ou dégradation constatée lors de la surveillance ou à l'occasion du nettoyage (luminaire à remplacer, panne de chauffage, ...) ;
- Ouvrir et fermer les portes d'entrée et des différents locaux dont il/elle a la garde, aux heures d'occupation ;
- Eteindre les appareils d'éclairage et de chauffage ;
- Tenir l'inventaire et l'économat des produits d'entretien et du matériel de nettoyage ;
- Accueillir et informer les personnes désireuses de visiter les

salles en vue d'une location ;

- Réaliser un état des lieux des salles de réception après location, un inventaire du matériel utilisé et faire signer les documents par les locataires ;
- Veiller au respect de la fermeture des portes de sécurité.

Horaire de la convention de volontariat

Un horaire précis n'est pas établi, étant donné que les prestations* peuvent avoir lieu en soirée, le samedi ou le dimanche et que les mises à disposition ou locations sont aléatoires, à l'exception des mises à disposition ou locations à certains clubs ou associations.

*Prestation = réaliser un état des lieux des salles de réception après location, ainsi qu'un inventaire du matériel utilisé et faire signer ces deux documents par les locataires. Une prestation = défraiement de 30 €. Il faut veiller à ne pas dépasser 1.760,83 € par an (montant au 01.01.2026).



Contact : Informations complémentaires et candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) auprès du Service du personnel
☎ 071/117.001
✉ rh@sombreffe.be

SOMBREFFE HONORE LA MÉMOIRE : RENDEZ-VOUS LES 8 ET 12 MAI 2026

L'Administration communale de Sombreffe convie chaleureusement la population aux cérémonies patriotiques du Souvenir, organisées en présence des autorités communales et des associations patriotiques.

Ces moments de recueillement et de transmission visent à honorer la mémoire de celles et ceux qui ont vécu les heures sombres de la guerre et à rappeler l'importance du devoir de mémoire auprès des générations actuelles et futures.



Soirée « Paroles et souvenirs »

La première rencontre se tiendra le **8 mai 2026** lors d'une soirée intitulée « **Paroles et souvenirs** ». À partir de **18h**, les participants seront accueillis à l'**Administration communale** pour un moment officiel comprenant un dépôt de gerbe, suivi d'un temps de témoignages et de récits de vie de personnes ayant connu la guerre. Cette soirée sera l'occasion d'écouter, de partager et de transmettre des souvenirs précieux qui font partie de notre histoire collective.

Cérémonie des écoles

Quelques jours plus tard, le **12 mai 2026 à 10h45**, se déroulera la **cérémonie des écoles** au **monument commémoratif** situé à l'**Administration communale**. Les élèves des écoles de Sombreffe — l'école des 2 Châtaigniers et l'école Saint-Laurent — y proposeront une cérémonie patriotique préparée avec leurs enseignants. Leur participation souligne

l'importance de sensibiliser les jeunes générations à la mémoire et aux valeurs de paix.

Les deux événements se clôtureront par un verre de l'amitié.

Bienvenue à toutes et à tous pour ces moments de mémoire et de rencontre.



Service Cadre de vie

PATRIMOINE

La Commune recherche des bénévoles pour renforcer le Groupe de Sauvegarde du Petit Patrimoine

Depuis plusieurs mois, un groupe citoyen dédié à la sauvegarde du Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW) est actif à Sombreffe. Afin de poursuivre et développer ses actions, la Commune recherche aujourd'hui de nouveaux bénévoles pour rejoindre et étoffer l'équipe.

Le groupe travaille à repérer, inventorier et valoriser les éléments qui font l'identité de nos villages : chapelles, potales, ferronneries anciennes, fontaines, croix de chemin, grilles, bancs publics, arbres remarquables...

La mission actuelle porte notamment sur l'inventaire du patrimoine lié à la ferronnerie d'art, dans le cadre d'un appel à projet soutenu par la Province de Namur.

Qui peut participer ?

Tous les habitants de l'entité (Sombreffe, Ligny, Tongrinne, Boignée) intéressés par le patrimoine local. Aucune compétence particulière n'est requise : curiosité et motivation suffisent.

Les bénévoles participent à des balades de repérage, à des prises de photos et à la collecte d'informations sur le terrain, dans une ambiance conviviale.



Intéressé(e) ? Envoyez vos coordonnées : Commune de Sombreffe – Service Cadre de Vie – Patrimoine - Allée de Château Chinon 7, 5140 Sombreffe ou ✉ environnement@sombreffe.be

Restauration d'un gabarit de chargement de l'ancienne gare de Sombreffe

Toujours attentive à la préservation de son petit patrimoine, la Commune de Sombreffe a récemment restauré une ancienne jauge de chargement (également appelée gabarit) située à proximité de l'ancienne gare de Sombreffe, place Baudouin 1^{er}.



Un témoin du passé ferroviaire

Autrefois, cette jauge permettait de vérifier que la hauteur des wagons chargés ne dépassait pas les limites autorisées pour franchir les ponts de l'ancienne ligne ferroviaire 147 reliant Tamines à Landen, en passant par Ligny Sud et Sombreffe.

Aujourd'hui, cette ancienne ligne a été transformée en (pré-)RAVeL et offre un nouvel usage récréatif à cet ancien tracé ferroviaire.

Avant sa restauration, la jauge se trouvait sur une friche industrielle située en zone d'habitat, en domaine public.

Elle a été déplacée vers une voie secondaire de l'ancienne ligne, dont les rails ont été conservés. Elle est désormais visible par les usagers du (pré-)RAVeL, qui peuvent ainsi découvrir un élément authentique du patrimoine local.



Une restauration complète et soignée

La restauration a été subsidiée par la cellule du Petit Patrimoine Populaire wallon de l'Agence du Patrimoine wallon.

Les travaux ont consisté en :

- le démontage de trois pièces avec l'aide des services communaux ;
- le redressement du piquet tordu et le remplacement des chaînes manquantes ;
- la découpe des pieds et la pose d'une nouvelle plaque de base pour la fixation au sol ;
- le sablage, la métallisation et le laquage noir de l'ensemble ;
- la mise en place de nouveaux plots en béton pour assurer une fixation durable ;
- la remise en place de la structure sur son nouvel emplacement.

Un véritable musée ferroviaire à ciel ouvert



La jauge restaurée a rejoint d'autres vestiges ferroviaires présents sur le site de l'ancienne gare de Sombreffe, qui constitue aujourd'hui un véritable musée à ciel ouvert ! On peut notamment y observer un coupon de voie ferrée, une longue rangée de clôtures Van de Velde datant du début des années 1930, un aiguillage et son levier de commande ainsi qu'un heurtoir.

La Commune veille également à la sauvegarde des bâtiments liés à l'activité ferroviaire. Si l'ancien bâtiment des voyageurs a été démoli en 1971, le « magasin aux colis » a été restauré et accueille actuellement le club collobophile. Ce bâtiment servait autrefois à entreposer des colis arrivant par train et à stocker

des bâches ainsi que du petit matériel de chantier.

En 2021, un autre édifice emblématique a lui aussi été entièrement restauré : le pont à peser, situé à l'entrée de la cour des marchandises. Les chariots étaient positionnés sur une plateforme métallique, tandis que la bascule indiquait le poids des marchandises à charger dans le train, déterminant ainsi le coût du transport.

Vous souhaitez en savoir plus ?

En 2022, deux panneaux émaillés présentant l'histoire de la gare de Sombreffe et de la ligne 147 ont été installés sur le site (place Baudouin 1^{er}). Elles permettent aux promeneurs et aux curieux de mieux comprendre l'importance de ce lieu dans le développement local. N'hésitez pas à les découvrir !



Le service Patrimoine de l'Administration communale est à votre disposition pour toute information complémentaire :
☎ 071/117.008 - ✉ environnement@sombreffe.be

CULTURE

Samaravia asbl



Balade du fil 2026 - 20 ans de broderie à Sombreffe

En 2026, notre atelier de broderie fêtera ses 20 ans lors de son annuelle « Balade du fil » : une **grande brocante et exposition de broderie** ! D'une part, les brodeuses sombreffoises vous présenteront leurs réalisations artisanales. D'autre part, une grande brocante fera le bonheur de tous. Les chineurs.euses spécialistes des travaux manuels. Pour marquer le coup, les festivités s'étaleront sur deux jours **au Centre communal de Ligny**.



PROGRAMME :

Samedi 18 avril (13h > 17h30) et dimanche 19 avril (9h > 18h)

- Exposition de broderie
- Exposition photos des 20 ans de l'atelier
- Concours de broderie et remise des prix
- Brocante du fil (+ de 100 exposants)
- Foodtruck et espace bar
- Et bien d'autres surprises...

Venez nombreux.euses à cette 20^{ème} édition ! P.A.F. : 2 €

Expo et fête des ateliers

Pour clôturer la saison 2025-2026, tous nos ateliers créatifs se réuniront lors d'une journée pour vous dévoiler leurs réalisations. **Venez découvrir gratuitement cette exposition pluridisciplinaire (broderie, court-métrage, dessin, écriture, gravure, peinture) le dimanche 17 mai à l'Académie de Sombreffe !**



Cette année, les participant.e.s ont travaillé autour du thème "Se rencontrer" : chaque geste, chaque forme, chaque couleur sont devenus une manière de dire la rencontre, autour et à l'intérieur de soi.

PROGRAMME

11h : vernissage apéro (réservation souhaitée sur www.samaravia.be)

12h : petite restauration

13h > 16h : ateliers ouverts pour enfants, ados, adultes

11h > 17h : exposition, bar, buffet sucré, jeux en bois et château gonflable

Newsletter

Restez au courant de nos activités : ateliers créatifs, expos, concerts, etc. Scannez le QR code ci-contre et inscrivez-vous à notre newsletter pour recevoir notre actualité dans votre boîte mail.



Contact : ☎ 0492/53.37.88 - ✉ info@samaravia.be - 🌐 www.samaravia.be

FESTIVITÉS

Festivités solidaires : près de 5.000 € redistribués entre associations sombreffoises

Les festivités solidaires organisées à Sombreffe du 6 au 14 décembre dernier ont une nouvelle fois démontré la vitalité et l'esprit de solidarité du tissu associatif local. Grâce aux nombreuses activités proposées durant cette semaine, près de 5.000 € ont été récoltés et redistribués à des associations actives sur le territoire communal.

La remise officielle des chèques aux associations bénéficiaires s'est déroulée le lundi 9 février, en présence de l'échevine des festivités, Dominique Gilbert et du bourgmestre, Jonathan Burtiaux, lors d'une soirée conviviale réunissant les

partenaires et les associations participantes. Ce moment d'échange s'est clôturé autour du verre de l'amitié.

La particularité de cette initiative repose sur un principe simple : ce sont des **associations sombreffoises** qui ont organisé des animations solidaires et qui ont ensuite reversé les bénéfices à **d'autres associations sombreffoises**.

Les associations donatrices sont : Boignée se réveille, les Apéros Sombreffois,



le Comité Festivités Tongr'in, Running Outdoor Sombreffe (ROS), les Sentiers sombreffois, la Brasserie des 3 Provinces, Pro Cycling 5140, le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA), Terroir et Gourmandises ainsi que le Madrigal du Brabant.

Les associations bénéficiaires sont : l'asbl Un Nouveau Chapitre de Boignée, les Scouts de la 32e BW, le Patro Saint-Laurent de Sombreffe, l'asbl Com au Resto, Amnesty International et les Compagnons de Ligny.

Organisées par le **service Cohésion sociale de la Commune de Sombreffe**, avec le précieux soutien de ses partenaires **Le 38** et **Samaravia**, les festivités solidaires ont proposé une semaine riche en activités : concerts, marche aux flambeaux, corrida, ateliers créatifs, animations familiales, apéro solidaire, spectacles, donnerie, stands gourmands, sortie VTT et bien d'autres animations.

La Commune de Sombreffe remercie chaleureusement l'ensemble des associations participantes ainsi que les citoyens qui ont pris part aux différentes activités. Leur mobilisation collective a permis de faire de cette édition des festivités solidaires un véritable succès, au service de la solidarité locale.

PETITE ENFANCE

Conférence : comment prévenir et réagir pour la sécurité du jeune enfant ?



Dans le cadre de ses actions en faveur de la **petite enfance**, la **Commune de Sombreffe** organise une **conférence dédiée à la prévention et à la sécurité du jeune enfant le 21 mai 2026, à la salle du Conseil de l'Administration communale.**

Cette rencontre s'adresse aussi bien aux professionnels de la petite enfance qu'aux familles souhaitant mieux comprendre les risques du quotidien et apprendre à y faire face de manière adaptée.

Deux intervenants de la zone de secours ainsi qu'une pédiatre seront présents pour partager leur expertise et répondre aux questions du public.

Après une première partie réservée uniquement aux professionnels de la petite enfance, une seconde partie ouverte aux familles et aux professionnels **débutera à 19h30.**

Sujet abordé : la prévention et les bons réflexes pour protéger bébé et son entourage face aux dangers du quotidien.

La participation est gratuite.

Afin de garantir un accueil convivial et une bonne organisation, l'inscription est souhaitée via le formulaire en ligne accessible grâce au QR code.



Plus d'infos : ☎ 071/117.005 - ✉ fanny.defossez@sombreffe.be

ENFANCE



Une subvention pour vos activités de stage pendant les congés scolaires ?

Vous êtes opérateurs d'activités pour enfants durant les congés d'automne ou de détente ? Saviez-vous qu'un soutien financier peut vous être accordé par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) ?

Pour pouvoir bénéficier de cette subvention, vous devez établir un partenariat avec un opérateur agréé. Sur le territoire de Sombreffe, il existe plusieurs partenaires : l'Administration communale de Sombreffe, IMAJE et OXYjeunes.

La Commission communale de l'Accueil est à votre disposition pour vous aider à créer les conditions du partenariat et analyser votre dossier. **Objectif ?** Vous permettre de compléter la déclaration d'activité en ligne :

- Avant le 30 septembre pour les congés d'automne,
- Avant le 31 janvier pour les congés de détente.

Les publics prioritaires pour l'octroi de la subvention sont les enfants en situation de déprivation et les enfants fréquentant l'enseignement maternel (dès 2,5 ans). Une attention particulière est également portée aux projets organisés dans les villages de l'entité où l'offre d'activités est plus limitée.



©TrueCreatives

Plus d'infos : Coordination Accueil Temps Libre – ☎ 071/117.005 - ✉ fanny.defossez@sombreffe.be

Consultez également le site de l'ONE :

<https://www.one.be/professionnel/accueil-temps-libre/rythmes-scolaires-annuels>

Stages OXYjeunes pendant les vacances de printemps

OXY JEUNES
L'asbl OXYjeunes organise une plaine de vacances durant les vacances de printemps, en partenariat avec la Commune de Sombreffe.

Sur le thème « Graine d'aventurier », les enfants de 3 à 12 ans sont conviés à explorer, jouer, coopérer et relever des défis dans une ambiance conviviale et dynamique.

Chaque jour, les jeunes aventuriers partiront sur les traces des grands explorateurs à travers une multitude d'activités ludiques, sportives et créatives.

Au programme : chasses au trésor et défis d'équipe, grands jeux en plein air et parcours d'aventure, bricolages et activités créatives autour de la nature, jeux sportifs et missions d'explorateurs.

Les plus petits découvriront l'aventure à leur rythme, tandis que les plus grands relèveront des défis dignes de véritables explorateurs.

Deux semaines pour s'amuser, se dépasser, se faire de nouveaux amis et vivre des moments inoubliables !

Informations pratiques

- Quand ? Du 27 avril au 8 mai 2026.
- Horaire : De 9h à 16h (garderie gratuite de 8h à 9h et de 16h à 17h30).
- Où ? A l'école communale de Tongrinne, rue du Maréchal Juin, 3.
- Prix ? Première semaine (4 jours) : 75 € par enfant, 70 € à partir du 2ème enfant. Deuxième semaine : 80 € par enfant, 75 € à partir du 2ème enfant.

Merci de prévoir le repas de midi et la collation de 10h. La collation de l'après-midi est offerte.

Inscription obligatoire directement auprès de l'asbl Oxyjeunes.

OXY JEUNES
Organisation de jeunesse reconnue et agréée par :
FÉDÉRATION NATIONALE BRUXELLES ONE
Graine d'aventurier
Centre de Vacances de printemps
Du 27 avril au 8 mai
Explorer, jouer, coopérer et relever des défis...
De 3 à 12 ans
De 8h à 17h30
Garderie de 8h à 9h et de 16h à 17h30
De 70€ à 80€ par semaine
Infos et inscriptions
Inscriptions obligatoires via www.oxyjeunes.be/events/cdv-sombreffe
Rue Maréchal Juin, 3
5140 Tongrinne
En collaboration avec
OXYjeunes
Association Sans But Lucratif
071 38 84 00
www.oxyjeunes.be
info@oxyjeunes.be

Contact et inscription :

OXYjeunes – ☎ 071/38.84.00 – ✉ cdv.sombreffe@oxyjeunes.be – 🌐 <https://oxyjeunes.be/agenda>



Rejoignez la brochure « Activités Temps Libre » été 2026

Vous organisez des stages, ateliers ou animations pour enfants pendant l'été ?

Faites connaître votre offre grâce à la brochure « Activités Temps Libre – été 2026 » de la Commune de Sombreffe !

Cette brochure rassemble les activités destinées aux enfants de 2,5 à 12 ans et constitue un outil bien utile pour informer les familles et valoriser votre initiative auprès d'un large public.

Vous êtes opérateur d'activités ou vous en connaissez un qui n'est pas encore repris dans la brochure ? Voici le QR code permettant de compléter le formulaire en ligne afin de figurer dans la prochaine édition.



Le service ATL reste à votre disposition pour toute question ou accompagnement dans votre démarche :

☎ 071/117.005 – ✉ fanny.defossez@sombreffe.be

AINÉS

Conseil Consultatif Communal des Aînés de Sombreffe : appel à candidatures (postes vacants)

Un appel public à candidature est lancé pour pourvoir aux postes vacants du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) !

Le CCCA, c'est quoi ?

Le CCCA a pour mission de débattre des enjeux communaux afin de fournir aux autorités locales des recom-

mandations pour développer des politiques prenant en compte les besoins des aînés. En tant que membre du CCCA, vous pourrez partager votre expertise du quotidien et formuler des avis sur des thèmes tels que la sécurité, le logement, l'environnement, la mobilité, mais aussi sur des sujets liés

à la santé ou aux pensions.

Le CCCA joue un rôle consultatif et a également la possibilité d'interpeller les instances supérieures (provinciales, régionales, fédérales) en matière de politique des aînés. Il se



Conseil Consultatif Communal
des Aînés de Sombreffe

compose d'au moins 10 membres effectifs et 10 suppléants, issus des différents villages, de diverses associations et respectant la diversité des genres. Il se réunit **au minimum quatre fois par an** et peut constituer des commissions thématiques en y invitant des experts.

Intéressé(e) ?

Si vous avez **60 ans ou plus**, que vous **résidez dans l'entité de Sombreffe** et que vous souhaitez contribuer activement aux réflexions et initiatives en faveur des aînés, nous vous invitons à présenter votre candidature **avant le 30 avril 2026**, selon les modalités suivantes :

- **Par courrier postal** : Administration communale de Sombreffe, allée de Château-Chinon, 7 – 5140 Sombreffe,
- **Par courrier électronique** : info@sombreffe.be,
- **Par dépôt contre récépissé** auprès de l'Administration communale.

Renseignez vos nom, prénom, adresse postale et numéro de téléphone.

Ne manquez pas cette occasion de vous engager pour le bien-être des aînés et de contribuer à une commune plus inclusive et solidaire !



Contact : ☎ 071/117.005 – ✉ cohesionsociale@sombreffe.be

PETITE INFRASTRUCTURE SOCIALE DE QUARTIER (PISQ)

Des vacances de printemps pleines de créativité et de découvertes à Ligny !

La Petite Infrastructure Sociale de Quartier (PISQ) de Ligny propose aux jeunes deux stages dynamiques et originaux durant les prochaines vacances de printemps.

Une belle occasion pour les enfants et les adolescents de se retrouver, de découvrir de nouvelles activités et de partager des moments conviviaux dans une ambiance chaleureuse.

🎨 Stage « Créatif & Custom » (8 à 14 ans)

Du **27 au 30 avril**, les jeunes pourront laisser libre cours à leur imagination lors d'un stage dédié à la créativité... et à l'amélioration de leur propre lieu de rencontre ! L'objectif est de **rendre la PISQ encore plus conviviale**, afin que chacun puisse s'y sentir comme chez soi.



Au programme : **décoration, customisation de mobilier et créations originales** pour transformer certains espaces du local. Les participants auront ainsi l'occasion **d'exprimer leur créativité tout en laissant leur empreinte dans le lieu**, dans une ambiance ludique et collaborative.

🌿 Stage « Nature & Découvertes » (10 à 15 ans)

Du **4 au 8 mai**, place à l'aventure et à l'exploration ! Les participants partiront à la découverte de la nature à travers différentes activités ludiques et éducatives. Les sorties se feront en vélo, pour explorer les environs de manière active et conviviale. Une semaine idéale pour apprendre, observer et profiter du plein air tout en s'amusant.

Informations pratiques

Les stages se déroulent à la PISQ de Ligny (rue Désiré Harzée – parking de la Ferme d'En Haut), de 9h30 à 16h30.



Inscriptions : ☎ 0499/69.93.24 – ✉ lespot.pisq@sombreffe.be – ou directement sur place au local

Quoi de neuf à l'EPN ?

L'Espace Public Numérique (EPN) de Sombreffe poursuit sa mission d'accompagnement des citoyens dans l'usage des outils numériques.

Entre ateliers pour enfants, formations destinées aux aînés et collaborations avec différents partenaires locaux, de nombreuses activités ont récemment été proposées afin de favoriser l'apprentissage et l'autonomie numérique de tous. Retour sur quelques initiatives récentes et sur les projets à venir.

Comment inscrire rapidement votre enfant à un atelier ?

Les activités EPN destinées aux enfants rencontrent un tel succès que de nombreuses demandes de parents doivent malheureusement être mises en attente par l'animateur. En effet, dès l'annonce d'une activité sur Facebook, les places sont prises très rapidement.

L'EPN vous invite donc à consulter le site officiel (<https://epn-ligny.wixsite.com/accueil>) quelques semaines avant chaque période de vacances scolaires afin de repérer les activités dès leur publication. Vous pouvez également scanner ce QR code qui vous mènera directement vers la page des ateliers.



Les ateliers du congé de détente

Les 17 et 18 février, les enfants ont eu l'occasion de découvrir l'impression 3D en couleur lors d'un atelier organisé sur deux jours. Le deuxième jour leur a permis de concevoir eux-mêmes leurs propres objets 3D grâce au logiciel Tinkercad. Certains se sont révélés être de véritables architectes en herbe et ont pu imprimer leurs créations.

Lors du second atelier, le 27 février, les enfants ont à nouveau pu s'initier au codage de manière ludique en créant des jeux basiques avec le programme Scratch. L'animateur a eu le plaisir d'accompagner sept enfants particulièrement motivés.



Événements EPN



« Santé numérique » et « J'adopte une banque en ligne » – édition 2026

Récemment, les animateurs Pascale et Xavier des EPN du CPAS et de Sombreffe ont collaboré à l'organisation des événements « Données de santé numériques » et « J'adopte une banque en ligne ». Leur présence aux Merlettes donne régulièrement lieu à des partenariats enrichissants.

En 2026, il est prévu de renouveler ces deux rendez-vous afin de continuer à accompagner les citoyens dans leurs démarches numériques. Les dates et modalités d'inscription seront communiquées dans un prochain bulletin.

Un QR code vous permet également de revoir les événements déjà organisés à l'EPN.

Formation CCCA « Connexions sécurisées »

Avec le soutien de l'Easy-e-space, l'EPN de Sombreffe a accueilli pendant deux jours huit citoyens, dont plusieurs membres du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA). Cette formation avait pour objectif de leur apprendre à se connecter de manière sécurisée à différents services publics en ligne à l'aide de leur carte d'identité électronique, afin de renforcer leur autonomie numérique.

Ces services passent par le portail CSAM, qui permet d'accéder à différentes plateformes telles que MyPension, le Réseau Santé Wallon, les mutuelles, et bien d'autres services administratifs.



Un nouveau projecteur et une imprimante 3D multi couleurs

L'EPN de Sombreffe bénéficie désormais d'une nouvelle imprimante 3D multi couleurs, permettant la réalisation de projets encore plus aboutis.

Les enfants ont été les premiers à pouvoir en profiter lors de l'atelier organisé pendant le congé de détente. Les demandes pour utiliser cet équipement sont déjà nombreuses !



Contact : Xavier Vonnèche - ☎ 071/820.899 - ✉ xavier.vonneche@sombreffe.be

PERMANENCES

Les prochaines permanences du service Population-Etat civil auront lieu, de 9 à 11h, les samedis :

- 18 avril
- 9 mai
- 23 mai
- 6 juin
- 20 juin

Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au ☎ 071/117.009 pour les dossiers des Etrangers et d'Etat Civil (reconnaissance, nationalité, déclaration de mariage,...), ainsi que pour les cohabitations légales.



MARIAGE

Un couple s'est marié civilement à Sombrefe depuis la dernière parution du bulletin communal. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur !



Monsieur Henrique Moreira da Costa et Madame Andréa Jadot
17 mars 2026



Le CPAS de Sombrefe

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES ? PARLONS-EN AVANT QUE LA SITUATION NE S'AGGRAVE



©Karola G (Pexels)

Un imprévu, une perte de revenus, des factures qui s'accumulent...

Les difficultés financières peuvent concerner tout le monde. L'important est de ne pas rester seul face à la situation. Le CPAS de Sombrefe propose plusieurs formes d'accompagnement, adaptées à chaque étape.

La guidance budgétaire : faire le point

Toutes les assistantes sociales du CPAS peuvent vous aider à faire le point sur votre budget.

Ensemble, vous analysez :

- vos revenus,
- vos dépenses,

- vos factures en cours,
- les éventuelles difficultés.

L'objectif est simple : mieux comprendre votre situation et remettre de l'ordre, pour retrouver de la visibilité et éviter que les problèmes ne s'aggravent.

Il s'agit d'un accompagnement personnalisé, dans le respect de votre autonomie. Un simple rendez-vous peut suffire à y voir plus clair !

La gestion budgétaire : sécuriser les paiements

Lorsque la situation est plus fragile, une gestion budgétaire peut être mise en place.

Avec votre accord, un agent spécialisé peut :

- ouvrir un compte cogéré auprès de BELFIUS,
- organiser avec vous la réception de vos ressources et le paiement des charges importantes (loyer, énergie, assurances...) par des rencontres et communications régulières,
- structurer le budget dans un temps long et vous aider à stabiliser votre situation par des plans de paiement.

Pratiquement, l'assistante sociale peut initialement vous reverser, via le compte de gestion, un solde pour vos besoins alimentaires, et, au fur et à mesure du temps, vous laisser gérer des paiements de facture divers. Elle s'adapte à vos demandes, votre situation et sa mission.

Ce dispositif permet d'éviter que certaines dépenses essentielles ne soient oubliées. Il se veut pédagogique.

⚠ **Attention !** Une gestion budgétaire est limitée dans le temps et ne remplace pas une administration de bien.

🏡 **La médiation de dettes : trouver des solutions**

Si les dettes sont déjà importantes, une médiation de dettes peut être envisagée.

Un service spécialisé peut :

- analyser l'ensemble des dettes,
- contacter les créanciers,
- négocier des plans de remboursement adaptés à vos capacités.

Dans notre commune, cette mission est assurée par GREASUR, service compétent en matière d'endettement. Vous trouverez les coordonnées jointes à l'encadré du CPAS.

⚖️ **Le règlement collectif de dettes : une protection encadrée**

Lorsque la situation est devenue trop complexe, il existe une procédure judiciaire appelée « règlement collectif de dettes ».

Elle permet :

- de suspendre les poursuites,
- d'organiser un remboursement encadré,
- de protéger le minimum nécessaire pour vivre.

Il est toutefois important de savoir que le règlement collectif de dettes est une procédure judiciaire qui engage la personne pour plusieurs années. Durant cette période, le budget est strictement encadré et certaines décisions financières doivent être autorisées préalablement.

Il s'agit donc d'une solution de dernier recours, lorsque les autres démarches ne suffisent plus.

Un premier pas peut tout changer

Plus on agit tôt, plus les solutions sont simples.

Vous pouvez contacter le CPAS lors des permanences sociales pour un premier entretien confidentiel. Un échange permet souvent d'y voir plus clair et d'envisager des solutions adaptées.

COORDONNÉES

Le rôle d'un CPAS est bien plus large que l'octroi d'une aide sociale ou d'un revenu d'intégration sociale. Le CPAS développe ses activités aussi bien dans le champ professionnel et de l'emploi, que dans celui du bien-être, de la santé, de la culture ou du conseil aux personnes. A Sombreffe, l'équipe du CPAS a mis en place une série de services destinés à apporter des solutions nouvelles aux besoins de la population.



- Présidente : Caroline Allard – ✉ caroline.allard@sombreffe.be
- Directeur général : Natalino Zara – ✉ natalino.zara@cpas.sombreffe.be
- Accueil administratif : Rue Haute, 7 à 5140 Ligny – ☎ 071/49.01.10 – 📠 071/49.01.19 – ✉ info@cpas.sombreffe.be
- Receveur Régional : Frédéric Dupont

Service social – demandes générales

(Aides financières et administratives, guidance, allocations sociales, logement, ...)

- 🕒 Lundi et mardi : 9h à 11h
- Mercredi : 13h à 15h
- Jeudi : permanence exclusion chômage - 9h30 à 11h

Allocation de chauffage

- 🕒 Jeudi : 9h à 11h30
- ✉ assistant.social@cpas.sombreffe.be

Compteur à budget

Station de chargement et de paiement d'électricité au CPAS.

Distribution de repas à domicile

- ☎ 071/49.01.10
- ✉ repas@cpas.sombreffe.be

Mobisocial

Service de transport pour personnes sans moyen de locomotion ou ayant des difficultés à se déplacer (rendez-vous médicaux, courses, etc.)

- 🕒 Lundi : 8h à 16h
- Mardi à jeudi : 8h à 12h
- ☎ 071/49.01.10 – 0494/43.45.56
- ✉ mobisocial@cpas.sombreffe.be

Easy-e-Space

Espace Public Numérique du CPAS (gratuit et ouvert à tous)

- 🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h30 à 16h / Mercredi : 13h30 à 16h (réservé aux enfants)
- ☎ 0455/13.93.84

Insertions sociale (SIS) et socioprofessionnelle (job coaching)

Uniquement sur rendez-vous – réservé aux bénéficiaires du droit à l'intégration sociale

- ✉ sis@cpas.sombreffe.be

Médiation de dettes

- 🕒 Uniquement le vendredi matin, sur rendez-vous
- ☎ 081/44.61.81
- ✉ administration@greasur.be

Handicontact

- 🕒 Jeudi : 9h à 11h30
- ☎ 071/49.01.10
- ✉ florie-anne.marc@cpas.sombreffe.be



Economie locale



Le potager bio de Tongrinne

Le projet du potager bio de Tongrinne naît de l'idée de Jérôme Hanoteau de faire vivre les alentours de la ferme et de proposer un commerce local et accessible aux gens de Tongrinne et des villages avoisinants.

Depuis le 15 février 2025, avec mon compagnon, nous nous sommes investis avec enthousiasme pour mener à bien le projet. Le résultat est très motivant grâce aux gens comme vous qui venez nombreux depuis l'ouverture :

- Chercher des légumes savoureux !
- Cueillis le jour même à maturité !
- En direct du champ à votre assiette !



Nos activités

En plus de bons légumes et des transformations (soupes, coulis, confitures et autres à venir) que nous vous proposons, **nous accueillons des écoles** pour faire découvrir aux jeunes le savoir-faire, les légumes et les vraies saveurs d'antan comme au potager de mamie !

Pour l'avenir, nous avons tout plein de projets à partager avec vous que nous vous ferons découvrir au fur et à mesure !

N'hésitez pas à nous faire savoir vos souhaits :

- Des légumes en particulier que vous aimeriez voir dans notre champ ?
- Des idées pour l'avenir ?

Venez nous voir nombreux sur notre champ lors de nos portes ouvertes les 23 et 24 mai !



Potager bio de Tongrinne

Rue de Bothey, 3/C à Tongrinne – ✉ lepotagerbio@tongrinne.be – ☎ 0483/19.06.46 – 🌐 lepotagerbio.tongrinne.be



Tourisme



Workshop « Rencontre des hébergements touristiques »

Le 24 mars, une rencontre dédiée aux hébergements touristiques de la commune et des environs s'est tenue au Ligny 1815 Museum.

Initié par Visit Sombreffe, ce workshop a constitué un véritable moment d'échange et de réseautage entre les acteurs du tourisme local. Il a permis de partager des expériences concrètes, d'aborder les réalités du terrain et de renforcer les synergies entre professionnels, dans une dynamique constructive au service du développement touristique du territoire de Sombreffe.

Plusieurs témoignages ont enrichi les discussions.

Benoit Histace a apporté un éclairage

sur le rôle des organismes touristiques, le Code wallon du Tourisme ainsi que sur les perspectives de développement de la destination.

Le gérant du gîte de la Ferme de Ferroz a partagé son expérience concernant les attentes et les besoins de sa clientèle, ainsi que la gestion quotidienne d'un hébergement à la ferme tout en soulignant l'importance de l'authenticité et de l'ancrage local.

De son côté, **Frédéric Dupond, gérant d'un gîte à Balâtre**, a détaillé les bonnes pratiques en matière d'accueil, mettant en avant le rôle essentiel de la qualité de service dans la satisfaction et la fidélisation des visiteurs.

Jean-Philippe Dave, de l'Office du

Tourisme de Floreffe, a présenté les retombées économiques liées aux emplacements pour motor-homes et leur impact positif sur le commerce local.

Enfin, l'intervention de **Ardennes Étapes** a permis de rappeler les étapes clés pour ouvrir et gérer un hébergement touristique performant : respect du cadre légal, standards de confort, stratégie marketing et visibilité en ligne, accompagnement des propriétaires et optimisation de la rentabilité.

Ces échanges ont offert aux participants des repères concrets, des conseils pratiques et une source d'inspiration précieuse pour développer ou professionnaliser leur activité, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité touristique locale.



Brocante de Sombreffe

25 avril 2026

Chaque année, la brocante de Sombreffe attire des milliers de chineurs, promeneurs curieux et amateurs d'objets insolites, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cet événement incontournable est bien plus qu'un simple marché aux puces : c'est un véritable moment de rencontre et de partage.

Les habitants comme les visiteurs profitent de l'occasion pour flâner dans les rues, s'attabler sur les terrasses locales et découvrir les établissements horeca de la commune. La brocante est également une belle vitrine pour le patrimoine et le cadre rural de Sombreffe, tout en donnant l'envie de revenir lors de prochains événements.

Informations parking

Afin de faciliter l'accès et d'assurer une circulation fluide, merci d'utiliser exclusivement les zones de stationnement autorisées :

- **Chaussée de Chastre** : côté gauche en venant de la chaussée de Nivelles
- **Rue Bertinchamps** : côté droit en venant de la chaussée de Nivelles
- **Place du Stain – complexe sportif**
- **Rue des Prés de Mont** : côté gauche en venant de la rue Potriau
- **Rue du Lingwez** : côté droit

Nous vous remercions de respecter ces consignes et vous donnons rendez-vous le 25 avril 2026 pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte.

Inscriptions : les réservations se font en ligne via le site : www.brocantedesombreffe.be

Contact : ✉ visitsombreffe@gmail.com



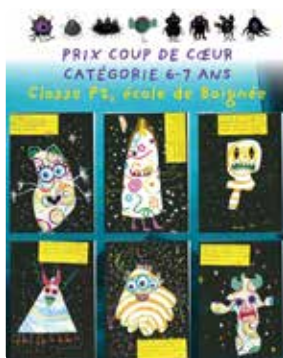
Nos enfants

ECOLE COMMUNALE DE BOIGNÉE

Une classe fait fondre le jury de Glénat Jeunesse

Les élèves de 2^e primaire de l'école communale de Boignée ont participé à un concours organisé par la maison d'édition Glénat Jeunesse, à l'occasion de la sortie du 19^e album de la série culte « Comment ratatiner ». Ce concours invitait les enfants à faire preuve d'imagination en inventant une astuce pour « ratatiner » un monstre caché sous le lit, tout en l'illustrant.

Les élèves se sont investis avec enthousiasme dans ce projet créatif, mêlant écriture et dessin. C'est avec une immense joie que la classe a remporté le prix « Coup de cœur » décerné par la maison d'édition. Un grand bravo aux élèves pour leur magnifique travail !



Lire ? Que du plaisir !

Une des actions de notre plan de pilotage est de mettre en place un moment de lecture offerte, au quotidien, qui permet de lire pour le plaisir mais aussi de voyager à travers les différents genres littéraires : « le quart d'heure lecture ».

Pour proposer un panel de lecture plus large, nous collaborons avec la bibliothèque provinciale de Namur qui nous livre des malles remplies de trésors (albums, BD, encyclopédies...). Les élèves de P5 et P6 lisent des histoires aux petits qui font la sieste, un moment privilégié pour nos petits, qui les apaise avant de s'endormir.



Un dimanche pas comme les autres

Le 16 novembre 2025, les élèves de P6 (promotion 2025) se sont retrouvés dans leur ancienne école primaire pour un moment symbolique : la plantation d'un arbre offert par les enfants et leurs parents en remerciement de leur parcours scolaire à Tongrinne. Un magnifique liquidambar aux feuilles pourpres a ainsi pris racine dans la cour. Enfants, parents et enseignants ont uni leurs efforts pour planter et arroser ce jeune arbre, dans notre bel espace verdoyant !



Sortie culturelle à Louvain-la-Neuve

Le 15 janvier, les élèves de P3 et P4 ont pris le train pour visiter le musée Hergé. La journée s'est poursuivie par une séance de cinéma offerte grâce aux bénéfices du take away.



L'école du dehors toute l'année

De la M3 à la P2, les élèves profitent régulièrement des activités en plein air, même en hiver. Bien équipés, ils découvrent la nature au fil des saisons. Et quand la neige arrive... quel bonheur !



Galette des rois

Janvier a aussi été marqué par la dégustation de la galette des rois : tous les élèves ont été transformés en petits rois et reines !



Les aventures de la moufle

Les enfants de M2 ont exploré l'album « La moufle ». À travers cette histoire, ils ont développé de nombreuses compétences en français, en mathématiques et en éveil artistique.



Carnaval à l'école

Le vendredi précédant les congés, l'école a fêté Carnaval dans la joie et la couleur : princesses, pirates et super-héros ont animé les couloirs pour clôturer une période riche en découvertes.

Marche des producteurs locaux – dimanche 31 mai

Enfilez vos baskets... et ouvrez vos papilles !

L'Association des Parents de l'école de Tongrinne vous donne rendez-vous le **dimanche 31 mai** prochain pour sa toute première Marche des producteurs locaux. Une balade conviviale d'environ 3,5 km, accessible à tous, à parcourir à votre rythme, en famille, entre amis ou entre voisins.

Le départ et l'arrivée auront lieu à l'école communale de Tongrinne, rue Maréchal Juin, 5. Tout au long du parcours, plusieurs producteurs de notre région vous proposeront des dégustations mettant à l'honneur les saveurs et le savoir-faire locaux : miel, sucreries, boissons chaudes et froides, fruits de saison (croisons les doigts !)... Une promenade gourmande, chaleureuse et pleine de découvertes !

À votre retour à l'école, un mini-marché vous permettra de retrouver les produits goûtés durant la marche et de remplir votre panier pour prolonger le plaisir à la maison. Des petites activités seront également proposées aux enfants à proximité du départ et du mini-marché, afin que chacun profite pleinement de la journée.

Bloquez déjà le 31 mai dans vos calendriers, et nous vous attendons nombreux pour partager ce moment festif au cœur de notre village !



Informations pratiques et inscriptions à suivre auprès de l'Association des Parents de l'école de Tongrinne.

ECOLE SAINT-LAMBERT DE LIGNY

Durant cette période, l'école Saint-Lambert a vibré au rythme de nombreux événements qui ont rassemblé élèves, enseignants et parents autour de moments riches en émotions et en partage.



Cette année, nous avons innové avec une fancy fair de Noël. Elle a rencontré un franc succès. Dans une ambiance conviviale, les enfants ont émerveillé le public par leurs danses soigneusement préparées. Sourires et applaudissements ont illuminé cette journée qui a marqué le début de la magie de l'hiver.

La visite de Saint Nicolas a également fait briller les yeux des plus jeunes. En plus de sa venue tant attendue, les élèves ont reçu une belle surprise : une séance de cinéma offerte, leur permettant de vivre ensemble un moment de détente et de rêve.

L'école a ensuite accueilli le spectacle « Binômes de fous », pour le plus grand plaisir de tous. Humour, créativité et énergie ont conquis petits et grands, laissant des souvenirs mémorables dans les esprits.

L'engagement solidaire n'est pas en reste avec l'action Télévie en pré-

paration. Une vente de collations sera organisée et la venue de Bel RTL viendra soutenir cette initiative, renforçant la mobilisation autour de cette cause essentielle. On compte sur vous !!

Enfin, le regard se tourne déjà vers le spectacle de printemps. Deux comédies musicales et un conte musical sont actuellement en préparation, promettant un nouveau moment fort de la vie de l'école. Rendez-vous le 11 avril !





Au cours de philosophie et de citoyenneté à l'école les 2 Châtaigniers...

Chez Madame Sabine, pas le temps de s'ennuyer.

Nous avons été sensibilisés à la protection de notre environnement avec le ramassage des déchets autour de notre école.

Il y avait du boulot !

Comme chaque année depuis 2018, nous accomplissons notre devoir de mémoire. Nous parrainons un héros sombreffois oublié de la Première Guerre mondiale : François Joseph Somville. Un moment émouvant pour chacun d'entre nous !

Cette année, nous nous sommes également rendus au Parlement de Wallonie ainsi qu'à Mini-Europe. Deux belles aventures.

Nous décorons régulièrement nos couloirs avec des dessins : comprendre et respecter les différences de chacun, à la manière de Paul Klee, « je suis une merveille ».

D'autre part, nous avons préparé en collaboration avec l'informatique, nos portes ouvertes du 17 avril où nous vous attendons nombreux de 16h à 18h !

Et l'année n'est pas terminée, il nous reste encore beaucoup à faire !



Mme Sabine et ses élèves



L'avis des groupes politiques



Cette rubrique est ouverte aux groupes politiques représentés au sein du Conseil communal. Chaque groupe représenté a l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence.

Les articles doivent porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal).

Ils ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit, ni porter atteinte au personnel ou aux services publics. Ils doivent également respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles), mentionner nominativement leur(s) auteur(s) et être signés par la majorité des membres du groupe politique porteur du texte.

CCATM – C'est quoi, c'est quand ?

Pour restaurer la confiance de la population dans le monde politique, peut-on lire, il faut commencer par l'impliquer dans la gestion communale, qui est le niveau politique le plus proche de nous, via plus de participation. Pour y parvenir, des outils participatifs existent : la CCATM - commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité en fait partie. Elle réunit des volontaires et des élus pour donner des avis et participer au développement rural, urbanistique et de la mobilité à Sombreffe.

Mais notre CCATM ne s'est plus réunie depuis 2 ans !

Pourtant, la commune a décidé de réviser son « schéma de développement communal » et a donc besoin de son instance d'avis sur les projets de nouveaux quartiers, les aménagements des voies publiques, les transports en commun... Nous exhortons le Collège à se saisir de ces outils de démocratie, de revitalisation de la vie communale, comme le sont la CLDR (comité local de développement rural), les conseils des aînés, des enfants ou des jeunes (qui semble empêtré dans la rédaction de son règlement) mais aussi les consultations citoyennes, les enquêtes, les commissions participatives autour de projets de quartiers, etc.

Sombreffe regorge de dynamisme, d'engagements citoyens, de solidarité, d'associations et de villageois et villageoises qui ne demandent qu'à participer activement à l'amélioration de notre milieu de vie. Pourquoi s'en priver ?

Osons Ensemble, V. Delporte, F. Halleux, L. Molitor

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 8 juin 2026** ?

Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le jeudi 23 avril 2026** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – L'avis des groupes politiques ».



Expressions citoyennes



Cette rubrique est ouverte aux citoyens de l'entité et leur offre l'opportunité de s'exprimer dans un souci démocratique et de transparence (limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris). Les articles ne peuvent en aucun cas interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit et porter atteinte au personnel ou aux services publics.

Par ailleurs, les articles doivent :

- rester courtois et faire preuve de retenue (s'exprimer sans excès et avec bienséance) ;
- porter sur les matières qui relèvent de la compétence d'avis ou de décision du Collège ou du Conseil communal (dans la mesure où cette compétence a un objet qui concerne le territoire communal) ;
- respecter les réglementations en vigueur (notamment en matière de droit au respect des personnes, de droit au respect de la vie privée, en matière de droit d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- être signés et indiquer clairement le nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions précisées ci-dessus.

Repowering des 6 éoliennes à Sombreffe : une opportunité pour notre commune !

La plupart des Sombreffois et Sombreffoises soutiennent le renouvellement de notre parc éolien actuel. Des améliorations environnementales sont prévues et l'augmentation de sa puissance est un moyen d'éviter la création d'autres parcs moins bien situés tout en répondant au besoin de production d'énergie décarbonée. Ce projet inclut aussi un mâât coopératif, permettant à la population locale de bénéficier directement des retombées financières d'une production d'énergie sombreffoise et d'un accès à une électricité verte et moins chère.

Les études d'incidences, les expertises des associations environnementales et les conclusions du SPW convergent : le repowering présente beaucoup d'avantages et peu d'inconvénients. Par ailleurs, Sombreffe s'est engagé dans le cadre de la Convention des Maires à réduire nos émissions de CO2 d'ici 2030, à augmenter les énergies renouvelables et à s'adapter aux changements climatiques via le Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat. Se priver du repowering va à l'encontre de ces objectifs.

De plus, n'oublions pas que bloquer ou retarder ce projet validé par la Région wallonne est coûteux pour la commune, tant en frais juridiques qu'en perte de recettes que nous rapportent les taxes communales sur les éoliennes.

Daniel Hubaux

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 8 juin 2026** ?

Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le jeudi 23 avril 2026** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – Expressions citoyennes ».

Le Pressoir

CONCERT (1^{er} vendredi du mois)
Masterclass

À GEMBOUX

Caviste : Vins - Champagnes
Alcools - Bières artisanales

Bar à vins - Planche mixte
Plat du jour le midi : mercredi, jeudi et vendredi de 12h à 15h
Plat signature : petites brochettes d'agneaux, salade fête...
Plats chauds servis dans un week
Venez profiter de notre **grande terrasse** extérieure

Marc Nuttinck
chaussée de Wavre, 45 - 5030 Gembloux
T. 081 34 64 93 - M. 0468 45 97 39
snclapressoir@gmail.com

Lundi -> Fermé • Mardi -> Fermé • Mercredi : 12h - 18h30 (magasin) • Jeudi : 12h - 18h30 (magasin) et 18h30 - 23h00 (bar)
Vendredi : 12h - 18h30 (magasin) et 18h30 - 01h00 (bar) • Samedi : 14h30 - 18h30 (magasin) et 18h30 - 01h00 (bar) • Dimanche : fermé

Ce bulletin est réalisé par la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !
071/740 137 - info@regifo.be - www.regifo.be

Votre conseillère en communication, **Bénédicte COLSON** se fera un plaisir de vous rencontrer.
Prenez contact avec elle au 0476/311 847 benedicte@regifo.be



La vie des associations

Cette rubrique est ouverte aux associations actives dans l'entité de Sombreffe. Les associations disposent d'un égal espace d'expression et du même traitement graphique. Chacune peut transmettre son texte, sous format « traitement de texte » sans mises en forme, limité à un maximum de 1500 caractères espaces compris.

Les articles doivent :

- porter sur des activités qui ont lieu dans l'entité ou qui sont organisées en dehors de l'entité pour des citoyens de l'entité ;
- être signés et indiquer clairement le

nom et le prénom ainsi que les coordonnées de leur auteur ;

- respecter les réglementations en vigueur (droit au respect des personnes, de la vie privée, d'auteur et de propriété intellectuelle, de protection des données personnelles) ;
- faire la promotion d'activités précises et déterminées.

Les articles ne peuvent pas :

- interpellier ou invectiver nominativement qui que ce soit ;
- avoir pour seul objet de rappeler de manière récurrente l'objet social ou la présentation générale de l'association

- ;
- contenir trop de détails de nature « commerciale » tels que, par exemple, entrer dans les moindres détails des prix demandés pour la participation aux activités, la composition précise d'un ou plusieurs menus, etc.
- promouvoir d'activités liées aux domaines du culte et de la laïcité.

L'Administration communale se réserve le droit de ne pas publier les articles (en tout ou en partie) qui ne respecteraient pas l'une des dispositions décidées par le Collège communal.

CRÉATEURS DE MOMENTS

Des œuvres d'art à toucher, voir, sentir et écouter pour redécouvrir les arbres



Du 15 au 29 mai, **Le Delta** à Namur accueille l'exposition **Alberi**, une invitation à explorer les arbres autrement. À travers un parcours rythmé, des artistes belges, français, italiens et japonais proposent des tableaux sensoriels, des sculptures de marbre, des livres tactiles et des bulles sonores. Cette escale belge met également à l'honneur les sculptures en bois de l'artiste **David Verlinden**.

Une démarche résolument inclusive ...

En collaboration avec l'association **Eqla**, qui agit avec et pour les personnes déficientes visuelles, l'événement place l'accessibilité au centre de sa programmation. Ce partenariat permet notamment d'accueillir prioritairement les classes de 1^e et 2^e primaire des écoles de l'entité - école Saint-Laurent, école Saint-Lambert, école Les 2 Châtaigniers et école communale de Tongrinne - offrant aux élèves une immersion pédagogique et sensorielle unique.



... à découvrir en famille !

Enfants, adolescents, parents ou grands-parents, chacun pourra profiter des œuvres selon son intérêt et sa curiosité. L'exposition invite au dialogue, aux partages spontanés et aux découvertes communes.

Nous souhaitons à tous les élèves et visiteurs une immersion riche en découvertes !

L'équipe de Créateurs de Moments

BESOIN d'a(i)rt!

By **CRÉATEURS DE MOMENTS**

LES ACTUS DE LA RÉSERVE NATURELLE DES TROIS VIVIERS

Gestion de la réserve avec Natagora

Dimanche 17 mai - De 9h30 à 12h30/13h : nous sommes déjà plusieurs bénévoles engagés mais toute nouvelle bonne volonté est bienvenue. Une bonne occasion de participer à la préservation de la nature, dans ce magnifique espace ! Apportez gants, sécateur, faux... et tenue ad hoc suivant la météo !

Journée portes ouvertes

Dimanche 24 mai - De 10h à 16h : visites à 10h30 et 14h ainsi que diverses animations naturalistes... Pour tout le monde, avec vos chiens en laisse, merci à vous !

Lieu : réserve des Trois viviers (à droite au bout de la rue Croix brûlée).



Infos et inscription : pour la balade :

✉ reserve3viviers@outlook.com

Programme complet :

<https://www.natagora.be/portes-ouvertes>



Nous organisons la **Marche Saint-Lambert de Ligny**, qui se déroulera les **20 et 21 septembre 2026** sur le territoire du village de Ligny. Cet événement traditionnel, profondément ancré dans la vie locale, rassemblera habitants, familles, marcheurs et visiteurs dans une ambiance conviviale, festive et intergénérationnelle.

Durant tout le week-end, diverses activités seront proposées : défilés, animations musicales, moments protocolaires et temps de partage qui mettront à l'honneur notre patrimoine et nos traditions. La Marche Saint-Lambert constitue un rendez-vous attendu, symbole de cohésion et de dynamisme pour notre village.

REPAIR CAFÉ DE SOMBREFFE

Un Repair Café : qu'est-ce que c'est ?

Un Repair Café, c'est un atelier animé par une équipe de bénévoles où on apprend à réparer des objets défectueux au lieu de les jeter... Et ces réparations, lorsqu'elles sont possibles, nous les faisons ensemble ! C'est l'occasion pour les villageois et Sombreffois de se rencontrer autour d'un café (ou autre soft) et d'y échanger nos savoirs et savoir-faire ...

Quel en est l'objectif ?

L'objectif est de lutter contre l'obsolescence programmée (ou non), contre le gaspillage et pour le zéro-déchet parce que nos objets hors d'usage sont souvent réparables.

Qu'y répare-t-on ?

- On y accepte tout l'électroménager, la vidéo-wifi, les outils, les vélos, les jouets, ...
- Possibilité aussi de faire réparer un vêtement ou faire faire un ourlet.
- Un informaticien est présent et vous aidera dans vos problèmes informatiques.
- Il vous est possible aussi de faire réparer vos petits bijoux.

Quand et où sont-ils organisés ?

A la Maison de village de Boignée tous les premiers samedis du mois, de 14 à 17h (sauf en janvier, juillet et août).

Combien ça coûte ?

C'est gratuit ! Une petite participation est laissée au jugement de chacun.

Si le bricolage ou la couture vous tente, venez rejoindre l'équipe du Repair Café 3 heures par mois !



Renseignements : Corinne Leduc – ☎ 0484/32.92.37 – ✉ ccovan16@gmail.com

LES JARDINS DE SOMBREFFE

Les Jardins de Sombreffe ont le plaisir d'annoncer l'ouverture des Jardins Partagés le **dimanche 24 mai 2026**.

Ces espaces conviviaux, accessibles à tous, offriront aux habitants l'occasion de découvrir comment cultiver leurs propres légumes, fleurs et herbes aromatiques, de partager leurs connaissances et de renforcer les liens entre voisins dans un cadre naturel et apaisant.

Que vous soyez jardinier débutant ou passionné aguerri, jeune ou moins jeune, les Jardins de Sombreffe sont un lieu idéal pour apprendre, échanger et contribuer ensemble à un cadre de vie plus agréable et plus durable.

 **Date d'ouverture** : 24 mai 2026

 **Lieu** : Jardins Partagés de Sombreffe

 **Accès libre et ouvert à tous** (selon modalités précisées sur le site web)

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ce moment !



Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter via : <https://les-jardins-de-sombreffe.be/contact>

LES SENS DU TEMPS

Les « Sens du Temps » vous rappelle les dates de ses activités :

- **Dîners :**

16 mai 2026, 26 septembre 2026,
24 octobre 2026 et 19 décembre 2026.

- **Excursions :**

18 avril 2026, 27 juin 2026, 29 août 2026 et 14 novembre 2026.

Les programmes seront communiqués ultérieurement.

Bienvenue à toutes et à tous !

Le comité (Monique, Jacqueline, Jean, Pascal, Anne et Bernadette)



Coordonnées de contact :

- Monique ZOLLER -  monique.l.g.zoller@gmail.com -  0476/615.175
- Jacqueline ZOLLER -  jacqueline.m.g.zoller@gmail.com -  0476/614.758

SAUTE-RUISSEAU

Il y a quelques semaines, le Réseau IDée (Information et Diffusion en Education relative à l'environnement) lançait sa campagne de sensibilisation "Santé et Environnement". Une conviction partagée par notre association, et des valeurs que l'on souhaite défendre. Au profit de tous, mais spécifiquement au bénéfice des enfants.

Grandir au contact de la nature, ce n'est pas juste être dehors...

Bien sûr, on découvre la biodiversité ! Mais pas que... En pleine nature, on apprend l'autonomie, la débrouille, la gestion du risque... L'empathie, le vivre-ensemble, la maîtrise de soi... On explore un milieu riche de sensations, d'informations à interpréter, de signes à comprendre. On améliore ses capacités d'attention et d'écoute, on stimule sa curiosité, on se dépense, on booste son immunité, on s'entraide pour gérer des situations nouvelles ! L'école buissonnière, c'est une école de vie !

À présent que les jours s'allongent et que la température remonte, on vous propose quelques occasions de faire profiter les enfants de ces moments. Avec une bonne nouvelle : certaines activités étant organisées dans un cadre de prévention à la santé (ONE, réseau Archipel), elles seront entièrement gratuites pour les familles !

Une autre bonne nouvelle : la reprise depuis mars de nos activités d'éveil à la nature pour les tout-petits : des sorties en duo pour un moment de découvertes et de complicité !



On se retrouve pour prendre l'air ?  contact.saute.ruisseau@gmail.com -  0497/99.57.47
Agenda des activités : <https://sites.google.com/view/saute-ruisseau/agenda?authuser=0>



Le printemps est là : et si on allait marcher ? 🌱

Les beaux jours reviennent et avec eux, l'envie de prendre l'air !

À Sombreffe, profitez des **points-nœuds pédestres** pour varier vos parcours en toute liberté.

Le principe ? Vous créez votre propre boucle selon la distance souhaitée. Un planificateur en ligne permet de tracer votre itinéraire en quelques clics.

Besoin d'un coup de pouce ? Découvrez notre vidéo explicative

Pas envie de calculer votre trajet ? On a bossé pour vous ! Une sélection de superbes parcours est prête sur www.sentiers5140.be/balades. Nous avons choisi les sentiers les plus bucoliques pour vous faire découvrir les coins secrets de notre commune.

Une touche de magie ? Laissez-vous tenter par nos balades contées.

Le concept est simple : scannez les QR codes au fil de votre marche pour découvrir l'histoire. Une expérience ludique à vivre en famille !

Le réseau s'agrandit ! 🚀

Bonne nouvelle : le balisage s'étendra bientôt vers Gembloux. Restez branchés sur nos réseaux, on vous prévient dès que les nouvelles balises sont posées.

Sombreffe à pied, c'est le pied ! Enfilez vos baskets et profitez de nos sentiers.

PS : Bloquez dès à présent le 11 octobre dans vos agendas. Nous vous attendons nombreux pour une nouvelle journée de balades. Une belle surprise vous y attendra !



Nous contacter, rester informé

Mail : Sentiers5140@gmail.com

Site : Sentiers5140.be

Facebook : Sentiers Sombreffois



Grand Merci
aux annonceurs
chez qui nous vous
recommandons
vos travaux et achats !

Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Le lundi au vendredi
de 8h30 à 18h30

Le samedi de 8h30 à 18h

Le dimanche de 8h30 à 12h

SOMBREFFE
chaussée de Gembloux, 31

Tél. **071 88 52 66**



Agenda des activités

AVRIL

18/4

Permanence du service

Population-Etat civil (9h-11h)

Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

18/4

Collecte de vélos

dans tous les recyparcs de la
Province de Namur (dont celui de
Sombreffe),
de 9h à 17h

18/4

Excursion organisée par les « Sens
du Temps »

18/4 et 19/4

Balade du fil

(grande brocante et exposition de
broderie),
samedi de 13h à 17h30
et dimanche de 9h à 18h,
au centre communal de Ligny

25/4

Grande brocante

de Sombreffe
organisée par Visit Sombreffe

Du 27/4 au 30/4

Stage « Créatif & Custom »

pour les enfants de 8 à 14 ans
à la PISQ de Ligny
(rue Désiré Harzée)

Du 27/4 au 8/5

Stage de printemps

avec Oxyjeunes
à l'école communale de Tongrinne,
pour les enfants de 3 à 12 ans

30/4

Date-limite

pour envoyer sa candidature
pour intégrer le Conseil Consultatif
Communal de Aînés de Sombreffe

MAI

2/5

Repair Café de 14h à 17h,
à la Maison de village de Boignée

Du 4 au 8/5

Stage « Nature & Découvertes »

pour les enfants de 10 à 15 ans à la
PISQ de Ligny (rue Désiré Harzée)

8/5

Soirée « Paroles et souvenirs »

dans le cadre des cérémonies pa-
triotiques à 18h, à l'Administration
communale

9/5

Permanence du service Popula-
tion-Etat civil (9h-11h)

Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

12/5

Cérémonie des écoles dans le cadre
des cérémonies patriotiques à
10h45, au monument commémora-
tif situé à l'Administration commu-
nale

Du 15/5 au 29/5

Exposition Alberi au Delta à Namur,
ouverte aux écoles

16/5

Dîner

organisé par les « Sens du Temps »

17/5

Expo et fête des ateliers de Sama-
ravia de 11h à 17h, à l'Académie de
Sombreffe

17/5

Gestion de la réserve

des Trois Viviers avec Natagora de
9h30 à 13h

21/5

Conférence « Comment prévenir
et réagir pour la sécurité du jeune
enfant » à 19h30, à l'Administration
communale

23/5

Permanence du service Popula-
tion-Etat civil (9h-11h)

Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

24/5

Journée portes ouvertes

de la réserve des Trois Viviers
de 10h à 16h

24/5

Journée « Jardins Partagés »

organisée par les Jardins
de Sombreffe

30 et 31/5

Reconstitutions historiques
napoléoniennes à Ligny,
organisées par Visit Sombreffe

JUIN

6/6

Permanence du service Popula-
tion-Etat civil (9h-11h)

Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

6/6

Repair Café de 14h à 17h,
à la Maison de village de Boignée

20/6

Permanence du service Popula-
tion-Etat civil (9h-11h)

Sur rendez-vous pour les dossiers
Etrangers, Etat-civil et Cohabita-
tions légales

27/6

Excursion organisée
par les « Sens du Temps »

SEPTEMBRE

20/9 et 21/9

Marche Saint-Lambert de Ligny
organisée par les Zouaves de Ligny

Vous souhaitez faire paraître un article dans le prochain Bulletin distribué la **semaine du 8 juin 2026** ? Dans ce cas, merci d'envoyer votre proposition d'article **au plus tard le jeudi 23 avril 2026** par mail à info@sombreffe.be, en mentionnant en objet « Bulletin communal – La vie des associations ».



**ENTREPRISE
PECORELLA**

TOITURE - MACONNERIE - OSSATURE BOIS

071 88 90 49

pecorella@pecorella.be



Ann B.
by Marie

Votre boutique de prêt-à-porter pour dames.

Grand'Rue 66

Gembloux

081 61 07 72

www.annbbymarie.be



Ouvert du mardi au samedi

de 10 à 18h

et le lundi sur rendez vous

**PORTES
OUVERTES**
à la **BRASSERIE BLOCRY SONIA**
chaussée de Nivelles 117 à Sombreffe
le 10 et 11 avril
de 10 hr à 18 hr

Chapiteaux et nombreuses dégustations

SUR PRÉSENTATION DE NOTRE PUB : UNE REMISE SUR CLÉS, CYLINDRES,
ARTICLES DE SERRURERIE ET COFFRE-FORT. NON CUMULABLE

H hayon **DAO** systems
Groupe

**VENTE - FOURNITURE
INSTALLATION - MAINTENANCE**
du particulier à l'entreprise

**CONTRÔLE D'ACCÈS
MÉCANIQUE ET
ÉLECTRONIQUE**

www.groupedao.com | info@groupedao.com

ROND-POINT DES 3 CLÉS ENTRE LE RESTAURANT L'OLIVETO ET JOUÉCLUB

Tél. 071 800 292 - 081 225 230 - 010 455 800

Magasin : chaussée de Namur, 18c - 5030 GEMBLoux

**Lundi de 10h à 12h15 et de 13h30 à 18h - Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18h - Le samedi de 9h à 14h.**

Bureaux et show-room Sur RDV : rue René Gobert, 1 - 5140 LIGNY

PARKING

**Dans le métier
depuis 1988.
À votre service
depuis plus de 38 ans.**

QA Quentin Art
chauffage sanitaire

📍 Rue Pichelin n°2d - 5140 Tongrinne

☎ +32 472 69 56 24

✉ artquentin.chauffage@gmail.com

INSTALLATION • ENTRETIEN • DÉPANNAGE



Nathalie Crabeck

Pédicure médicale

Réflexologie plantaire

Rue Tienne de Mont, 21

5140 Sombreffe

0495/89.95.42

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN

lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   

GEMBLoux

Chaussée de Namur, 142

Tel. : 081/611 600



l'igoptic

Carrefour du Docq
Rue de la Carrière 1 • 5140 Sombreffe
(anciennement serrurerie Hayon)

 Facilités de parking devant le magasin

T 071 87 47 40 • E ligoptic@skynet.be

Heures d'ouverture
lundi : 13:30 - 18:00
mardi au samedi : 09:00 - 12:30 / 13:30 - 18:00

www.ligoptic.be



**FUNÉRAILLES
PHILIPPART**
SOMBREFFE

FUNÉRARIUM
ASSURANCE DÉCÈS
ARTICLES FUNÉRAIRES

071/876.999 | 0475/867.682
LESFUNERAILLESPHILIPPART.BE

CHAUSSEE DE BRUXELLES, 5
5140 SOMBREFFE



LES VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE DE 18H-21H *

LES FRITES DE MÉMÉ SONT À LIGNY !

RUE SAINT NICOLAS, 15 - 5140 LIGNY

COMMANDE PAR TÉLÉPHONE AU
0475 61 77 42 / 0491 19 99 54
→ OU PAR MESSENGER



RETROUVEZ-VOUS SUR



Chauffage - Sanitaire

MATHIEU AERTS

☎ 0494/91 85 56

✉ info@chautech.be

📍 Rue Humerée, 17 - 5140 Sombreffe

💰 TVA : BE 0762 793 647

🌐 www.chautech.be  CHAUTEc

Collection Privée

Prêt-à-porter et accessoires pour dames

www.collectionprivée.be

Place de l'Orneau 26

5030 Gembloux

081 600020

